

FICHE D'INSCRIPTION 2016 SESSION DE FORMATION D'AMELIORATIONS DSI/RTQ

Une fiche par participant à imprimer, compléter et faire viser par votre ligue puis
à adresser au plus tard 2 semaines avant la session choisie à

Ligue de Voile Provence Alpes Côte d'Azur, 11 avenue Gambetta 83500, La Seyne-sur-Mer

Pour toute information complémentaire : formation@voilepaca.fr – Tél. 06 13 04 31 69

Toutes les informations demandées doivent être renseignées faute de quoi votre inscription ne peut être acceptée

Je souhaite m'inscrire à la FORMATION D'AMELIORATIONS DSI/RTQ (cochez votre choix)

**SESSION 1 : du lundi 22 au mercredi 24 février 2016
au CREPS PACA site d'Antibes**

OU

**SESSION 2 : du lundi 14 au CREPS PACA site d'Antibes et mercredi
23, 30 mars 2016 dans les clubs de voile en PACA.**

INFORMATIONS PERSONNELLES

Nom – Prénom : N° Licence FFVoile :

Courriel :@..... Cellulaire :

Adresse postale :

Code postal : Ville :

Fonction : Date naissance :

Qualification professionnelle actuelle : (cochez 1 seule case)

I- Ouvrier Non Qualifié III- Employé V- Ingénieur, cadre VII- Dirigeant bénévole

II- Ouvrier Qualifié IV- Technicien VI- Dirigeant salarié

PRÉREQUIS OBLIGATOIRES

Licence FFVoile à jour au moment de l'inscription de la formation

Accord obligatoire de la Ligue de voile de

Nom, prénom

Date : Signature :

Tampon ligue



HÉBERGEMENT & RESTAURATION

SESSION 1 :

Pension complète : 86 €

Frais déjeuner uniquement : 34 €

Merci de préciser votre choix

SESSION 2 :

Il n'est pas prévu d'hébergement mais uniquement le repas du 14 mars 2016

Frais déjeuner uniquement : 12 €

.../...



PARTENAIRE OFFICIEL



PARTENAIRE FÉDÉRAL

FICHE D'INSCRIPTION 2016 SESSION DE FORMATIONS D'AMELIORATIONS DSI/RTQ EN PACA (SUITE)**INFORMATIONS EMPLOYEUR**

Nom du club ou de l'employeur : N° Club FFVoile :

Adresse postale :

Code postal Ville.....

N° SIRET **CONDITIONS DE RÈGLEMENT**
DES COÛTS PÉDAGOGIQUES DE LA FORMATION (24 HEURES / 3 JOURS)Participation financière aux coûts pédagogiques, documentation incluse
Formation amélioration DSI/RTQ (12 € x 24 heures) : 280 €

Afin d'assurer les meilleures conditions de travail pour les stagiaires, nous nous réservons le droit de reporter les formations si l'effectif des participants est insuffisant (moins de 4).

A la réception de votre fiche d'inscription, la ligue vous fera parvenir une convention de formation en deux exemplaires à signer et à nous retourner pour les personnes prises en charge par les OPCA.

A l'issue de la formation vous recevrez un mémoire pour le règlement de la formation.

Les frais de déplacement sont à la charge du bénéficiaire, de son employeur ou de sa ligue.

DÉSISTEMENT

En cas de désistement (hors cas de force majeure) intervenant dans le mois précédant l'action de formation un forfait incompressible de 30% du total des frais peut être réclamé. Ce montant peut s'élever à 50% si le désistement intervient dans les 3 jours précédant le début de l'action de formation. Au-delà, la totalité des frais non récupérables pourra être réclamée.

Demandeur mandaté : Nom-Prénom

Fonction :

Fait à, le

SIGNATURE valant engagement des frais annexes et pédagogiques dans les conditions précisées ci-dessus.